

REVISION DES INVENTAIRES AERIENS DE L'ORIGNAL

FAITS EN 1964 ET 1965 (Janvier 1968).

Par

J.M. Brassard et R. Bouchard

Introduction

Au cours des hivers 1964 et 1965 la presque totalité du territoire occupé par l'orignal au sud du 50e parallèle fut inventoriée par voie aérienne. Cet inventaire nous avait permis d'établir la concentration au mille carré dans les différents secteurs de la province. En 1968, nous avons révisé ces inventaires aériens en survolant un certain nombre de places échantillons.

But

Le but de ce travail est de mesurer les changements dans la densité relative de l'orignal au mille carré des territoires déjà inventoriés.

Description du territoire révisé

A- Limites

Les superficies du secteur couvert par la révision des inventaires, sont comprises dans les limites suivantes: à l'est la longitude  $70^{\circ}$ , au sud la rive nord du St-Laurent, à l'ouest la longitude  $79^{\circ}$  enfin au nord la latitude  $48^{\circ}$  pour le secteur compris entre les longitudes  $79^{\circ}$  et  $74^{\circ}30'$  et le 50e parallèle pour les superficies comprises entre les longitudes  $74^{\circ}30'$  et  $70^{\circ}$ .

## B- Aspects Physiographiques

Les éléments structuraux de ces régions sont les hautes plates-formes, la plate-forme des Laurentides et les basses terres du St-Laurent.

Les hautes plates-formes, celle du parc des Laurentides et celle de Chicoutimi qui ont une composition floristique et topographique similaire ne diffèrent que par l'intensité des perturbations apportées par les humains. La plate-forme de Chicoutimi qui est pratiquement vierge supporte une faible populations d'orignaux et de Caribous.

La plate-forme des Laurentides qui s'étend sur la grande majorité du territoire revisé se divise en trois régions suivant l'abondance du roc émergeant (Falconer 1958).

Un premier secteur à roc émergeant dominant, s'étend sur une bande de 60 à 70 milles de large située en aval de la Malbaie jusqu'à Blanc Sablon. Un autre secteur formé par le roc émergeant épars, se situe dans les bassins de drainage du lac St-Jean et en amont de la Malbaie jusqu'au bassin du St-Maurice. A l'ouest du bassin de la rivière St-Maurice jusqu'aux limites Ouest de la province, nous avons des régions où les dépôts glaciaires sont dominants.

### Méthode

La méthode d'inventaire utilisée pour chaque place échantillon revisée est celle décrite par DesMeules et Brassard 1962. Les places échantillons revisées ont été déterminées au hasard (Table Snedecor) parmi les places représentant les extrêmes de la densité relative du nombre d'orignaux au mille carré, inventoriées en 1964-1965.

## Résultats

La revision de 18 places échantillons a nécessité 30 heures de vol. Sur le Tableau 1, on voit que la densité relative d'originaux au mille carré a diminué dans les places 107, 259 et 262. Par contre on note que la densité relative a augmenté dans les places 82, 115, 145, 260 et 270 et qu'elle est demeurée stable dans la place 123. Sur le tableau II, nous constatons que les places 294, 316, 333, 344, 357, sont restées identiques soient 0.00 orig./M.C. et, qu'il y a eu augmentation de la densité dans les échantillons 241, 365, 367. De plus, au cours des déplacements que nous avons faits pour reviser les places échantillons 7 caribous ont été dénombrés sur la haute plate-forme de Chicoutimi.

## Discussion et conclusions

### A) Places échantillons à densité optimum.

Les changements dans la densité relative du nombre d'originaux au mille carré peuvent s'expliquer par les modifications de milieu, par des mouvements de population, par des différences dans les conditions d'observation. Ce n'est pas au niveau de la place échantillon qu'il faut analyser la valeur de ces modifications mais à l'aide des moyennes. On voit que la moyenne est passée de 1.23 en 1964-65 à 1.45 original au mille carré en 1968. Dans les conditions actuelles de nos inventaires aériens on ne peut considérer ces changements comme significatifs.

### A) Places à densité voisine de 0.00

Ces places sont généralement situées sur des vieux peuplements climaciques, dans les secteurs colonisés, sur les nouveaux brûlés

ou sur les exploitations forestières récentes. Dans les deux derniers cas, la densité de 0.00 s'étend sur une période relativement courte soit:  $\pm$  10 ans. C'est ce qui explique les changements de densité pour les places 241, 365 et 367.

Les sub-divisiones du plateau Laurentien en fonction de l'abondance du roc émergeant nous permettent d'entrevoir les régions qui sont les moins productrices en ongulés.

Les régions à roc émergeant dominant où, l'orignal est confiné en hiver sur les dépôts glaciaires les plus riches, étant situées dans les vallées de drainage (Brassard J.M. 1967), demanderont une attention spéciale en fonction de leur accroissement démographique.

#### Recommandations

Suite à ces résultats nous recommandons que la prochaine saison de chasse à l'orignal soit sensiblement la même qu'en 1967.

Les dates de chasse que nous suggérons pour chaque zone sont les suivantes:

Zones A1, A2, A3, E, L, P	Protégées à l'année.
Zones B, C, F	5 octobre au 14 octobre.
Zones D, G, M, N	28 septembre au 14 octobre.
Zones H, I, J, K, O	21 septembre au 14 octobre.

Sommaire des revisions des inventaires (1968) et résultats des  
places échantillons à densité optimum (ou plus grand que 1) au H.C.

Place N.	S.M.C.	Nombre d'aires où le dénombrement était impossible	Nombre d'aires où le dénombrement était possible	Nombre d'originaux observés	Nombre total estimé	1968 Densité au H.C.	1965 Densité au H.C.
<1 ✓ 82 31N/6E	9.6	7 (1 grande)	idem (19) 0	0 1	23.2	2.52	1.20
107 -	11.0	2 (2 grandes)	(V.T) 2, 0	0	9.6	0.87	1.00
✓ 115 31N/15E	13.6	8	8 0	0 6	20.8	1.53	1.00
✓ 145 310/13W	10.0	7	1	2	20.2	2.02	1.05
✓ 174 -	10.7	3	0	1	7.2	0.67	1.22
✓ 258 -	10.6	5 (1 grande)	1 grande 3, 4 0	1 - 4	13	1.23	1.23
✓ 259 31P/6E	10.1	3 #1	4 0	2 - 2	9.8	0.97	1.76
✓ 260 31P/11E	9.9	9 2	11 0	0	23.4	2.38	1.84
✓ 262 31P/14E	10.1	3 1	8 0	0	7.8	0.75	1.02
✓ 270 31A/14E	10.3	7 (3 grandes)	0	0	18.2	1.62	1.01
<del>270</del>		<del>7</del>	<del>0</del>				
						$\bar{M} = 1.45$	$\bar{M} = 1.23$

N.B. Selon des résultats obtenus antérieurement, le groupement moyen des originaux, dans les aires d'hivernement, est de 2.6 pour les superficies réduites et 5 pour les superficies plus grandes.

Sommaire des places échantillons révisées en 1968 et  
résultats des inventaires de 1965 (Places à densité  
minimum).

Place No.	S.M.C.	Nombre d'aires observées	Nombre d'aires où le dénombrement était impossible	Nombre d'aires où le dénombrement était possible	Nombre total estimé	1968 Densité au M.C.	1965 Densité au M.C.
✓ 241 ✓		3	0	1	3	0.30	0.0
✓ 294 ✓	132A/9W 8.7	0	0	0	0	0.00	0.00
✓ 316 ✓	22D/5E 10.0	0 0	0	0	0	0.00	0.00
→ <del>333</del> ✓	10.0	0 0	0	0	0	0.00	0.00
→ 344 ✓		0 0	0 φ	0 0	0 2.6	0.00	0.00
✓ 357 ✓	22D/14 10.2	0 0	0	0	0	0.00	0.00
✓ 365 ✓	22C/4E 10.4	0 0	1-1	0 0	2.6 - 2.6	0.20	0.00
✓ 367 ✓	22/c 10.2	0 0	3	0	7.8	0.76	0.00
356							

Blanchard R. 1960.

Le Canada français, province de Québec.  
Etude géographique Foyard, Paris.

Brassard J.M. 1967.

Inventaire aérien des Ongulés Sauvages de la Côte-  
Nord et identification des aires d'hivernement en  
fonction des formes de relief et de la végétation.  
Rapport dactylographié.  
Service de la Faune,  
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche.

DesMeules P. et Brassard J.M. 1962.

Inventaire aérien de l'orignal dans le Parc des  
Laurentides.  
Rapport dactylographié.  
Service de la Faune,  
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche.

Falconer Jessie 1958.

Rock outcrop and Drift cover of the Canadian Shield.  
The Geological Association of Canada.

Snedecor, G.W. 1956.

Statistical Methods.  
The Iowa State University Press,  
Ames, Iowa, U.S.A.

